

La cohésion sociale, priorité wallonne

SOCIAL Les missions du Réseau de lutte contre la pauvreté consacrée par un décret

Le gouvernement wallon a tenu jeudi une réunion exceptionnelle consacrée au bien-être et à la cohésion sociale. Le lieu n'avait pas été choisi par hasard : l'hôpital universitaire du Tivoli à La Louvière (lire ci-dessus). Un ordre du jour un peu « fourretout » mais qui consacre la volonté de l'exécutif régional de lutter contre la pauvreté et ses terribles satellites que sont l'endettement, l'isolement, la santé mentale ou encore les violences familiales.

Un cadre pour le Réseau. Le gouvernement a voulu couler dans le béton sa longue collaboration avec le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté qu'incarne notamment Christine Mahy, forte d'un inlassable travail sur le

terrain. *« Compte tenu de la qualité du travail réalisé et sa dimension structurante, ce Réseau est devenu un interlocuteur unique et incontournable sur l'ensemble du territoire wallon »*, explique le ministre-président Rudy Demotte (PS). Le Réseau formule aussi des avis utiles et assure la participation active des populations en difficulté. Le partenariat avec le monde politique va évidemment se poursuivre, mais les missions de service public exercées par ce Réseau seront traduites dans un décret. De quoi fixer un cadre durable aux activités de cette structure et d'en assurer la pérennité. Le décret sera adopté en 2014. D'ici là, la subvention est reconduite. **Le plan de cohésion sociale.** Le

gouvernement a approuvé l'évaluation du premier plan de cohésion sociale dans lequel 147 communes sont engagées depuis 2009. Localement, des équipes (700 personnes au total) travaillent au développement social des quartiers et à la lutte contre la pauvreté. Des moyens importants ont été engagés : 34,3 millions d'euros. *« Les plans de cohésion sociale ont ouvert la voie à une approche nouvelle des questions sociales en privilégiant la participation et les partenariats »*, souligne le ministre Paul Furlan (PS). Concluante, l'expérience va se poursuivre.

Le surendettement. Un portail informatique consacré au surendettement a été mis en place en 2012. Il rencontre un « succès »

incontestable : 55.666 visites depuis sa création. Des internautes qui cherchent de l'information utile pour éviter de tomber dans une spirale financière infernale. *« Une version mobile va être mise en ligne, explique la ministre Eliane Tillieux (PS). Les personnes concernées pour calculer leurs dépenses et leur budget en temps réel, en cas d'achats en magasin. »*

Les « Tuteurs énergie ». En Wallonie, 45 « Tuteurs énergie » disponibles dans 41 CPAS conseillent les ménages précarisés sur les économies d'énergie. Près de 5.300 familles ont été aidées. Ces tuteurs seront bientôt 60. Avec un budget qui passera de 450.000 à 600.000 euros. ■

E.D.